



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ ET
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Arrêté en date du 15 DEC. 2025

La ministre de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 4 décembre 2025 fixant les taux de promotion pour 2026 de certains corps de catégorie A du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur de recherche hors classe au titre de l'année 2026 (par ordre alphabétique) :

| NOM Prénom | Affectation |
|---------------|---|
| POUJADE Agnès | École nationale vétérinaire de Toulouse |
| VALAS Stephen | Agence nationale de sécurité sanitaire |

Article 2 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 15 DEC. 2025

Pour la ministre de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire et par délégation,

*La cheffe du service
des ressources humaines*

Flora CLAQUIN

